

Réf: Dossier N° 089455

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE DE BOISSONS AROMATISEES »

**Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 7ème Tranche,
Immeuble FIRDAOUS, 3ème Etage, Porte n° A1, Lot 2623, Ilot 223**

**Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du
15/02/2022 reçus par Me DOUKOURE Aliou enregistrés au CEPICI, le
15/03/2022, il a été constitué une SA aux caractéristiques suivantes :**

SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE DE BOISSONS AROMATISEES »

**Implantation et exploitation d'unités industriels et productions agro-
alimentaires en général notamment la transformation des produits
agricoles en jus de fruits et autres. implantation d'une usine de
production d'eau minérale et de boissons et jus non alcoolisés, le
transport de tous produits.**

**et généralement, toute opérations financières, commerciales,
industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou**

**10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille
(10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100
intégralement souscrites et entièrement libérées par l'actionnaire**

**Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 7ème Tranche,
Immeuble FIRDAOUS, 3ème Etage, Porte n° A1, Lot 2623, Ilot 223**

M ZEIDAN FADEL (ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL)

null

n°CI-ABJ-03-2022-B15-00011 du 24/03/2022 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°12489/GTCA/RC/2022 du 24/03/2022

